

CAP CLM en 2 ans

Possibilité de recrutement de 12 élèves issus des filières suivantes:

- ✓ Troisième générale,
- ✓ Troisième Prépa Métiers,
- ✓ Troisième Segpa,
- ✓ Seconde professionnelle,
- ✓ Les élèves autorisés par les commissions de pré-affectation
Cette commission recrute prioritairement des élèves issus de 3^{ième}

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- ✓ Une lettre de motivation manuscrite,
- ✓ Les **trois derniers** bulletins scolaires,
- ✓ La fiche de liaison complétée (Annexe 1)
- ✓ Un titre d'identité. Cf liste officielle Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033736411&categorieLien=id>

A destination du Médecin de l'Education Nationale du Lycée Gallieni, sous pli cacheté :

- ✓ La fiche médicale complétée par la famille (Annexe 2),
- ✓ Eventuellement l'avis du Médecin de l'Education Nationale de l'établissement d'origine si l'élève bénéficie d'un dispositif particulier (PAI, PAP, PPS ...) et tout document médical utile

Tout dossier incomplet ne pourra être examiné

Le dossier complet est à retourner impérativement au lycée pour le lundi 22 mai 2023

La procédure de recrutement comportera deux phases :

- 1- Une commission de présélection étudiera les dossiers papiers et déterminera la liste des candidats qui devront se présenter à la visite médicale
- 2- Une visite médicale d'aptitude **obligatoire** au lycée Gallieni.

La commission de présélection est présidée par un inspecteur de l'Education Nationale en charge de l'orientation et/ou un inspecteur de l'Education Nationale en charge de la spécialité.

A l'issue de la commission, les familles des candidats seront contactées le jeudi 25 mai ou le vendredi 26 mai en vue d'une visite médicale qui se déroulera le mardi 30 mai ou le jeudi 1^{er} juin ou le vendredi 2 juin 2023.

Les collèges seront également informés.

Les résultats seront transmis aux établissements et aux familles à partir de la 3e semaine de Juin.

Les résultats ne pourront être définitifs qu'après la décision d'orientation du conseil de classe de l'établissement d'origine de l'élève. Le vœu d'orientation de l'élève devra également être saisi dans AFFELNET en vœu 1.

Vous trouverez sur le site ENT dulycée <https://joseph-gallieni.mon-ent-occitanie.fr/>

- **L'annexe 1 : fiche de liaison entre l'établissement d'origine et le lycée Gallieni,**
- **L'annexe 2 : fiche médicale à compléter par la famille.**